



www.smarnu.org

**SYNDICAT DES
MEDECINS
ANESTHESISTES-
REANIMATEURS
NON
UNIVERSITAIRES**

(membre de la Confédération des
Praticiens des Hôpitaux)

**Monsieur Xavier BERTRAND
Ministre de la Santé et des
Solidarités
1, Place Fontenoy
75350 PARIS 07**

Lettre ouverte à Monsieur Xavier Bertrand

Au nom du Syndicat des Médecins Anesthésistes Réanimateurs non Universitaires (S.M.A.R.N.U.), nous avons le regret de confirmer l'appel à la grève des soins pour la journée du 8 Juin avancé par la Confédération des Praticiens des Hôpitaux (C.P.H.), dont nous sommes membres.

Il est navrant et inhabituel qu'en 1 mois les praticiens hospitaliers (P.H) aient recours deux fois à la grève. Ils s'y voient contraints par le mépris que vous-même et vos services opposent au devoir d'indépendance professionnelle qu'impose notre charge.

La rédaction de modifications inacceptables au statut de PH avait mis les praticiens en émoi et provoqué la grève du 11 mai. La surdité aux protestations émises ce jour-là par des médecins indignés dans tous les hôpitaux du pays et de leurs syndicats unis, et la volonté brutale de faire passer cette « modernisation du statut » en force les met maintenant en colère . Vous avez achevé de vous discréditer à leurs yeux comme défenseur loyal du service public le plus apprécié en France, alors qu'ils y consacrent leur vie et toute leur énergie.

Vraiment nous n'avons pas de chance ! Après M. Mattéi qui lance Hôpital 2007 au pas de charge mais ne nous écoute pas, M. Douste-Blazy qui nous écoute mais oublie les engagements qu'il prend auprès de nous, nous voici avec M. Bertrand qui se révèle insaisissable pour des négociations improbables. Que de mépris !

Le projet de modification du Code de Santé Publique est à condamner à plusieurs chapitres qui sont autant d'atteintes au rôle spécifique du médecin à l'hôpital, à son indépendance, seuls garants de son autorité professionnelle =

- l'introduction d'une part complémentaire variable comme élément d'émolument, surtout si elle est contractualisée et basée sur un engagement d'efficacité. Pire encore, si cette PCV est inscrite d'office dans le profil de poste déposé au Centre National de Gestion (C.N.G.);
- l'affectation et surtout la désaffectation (« mise en recherche d'affectation d'office ») par des autorités intimement liées au directeur d'Etablissement Public de Soins, et non contrôlées par la communauté médicale, dans un monde où la nouvelle motivation de gestion des EPS n'est pas prioritairement la satisfaction de besoins en santé publique mais l'équilibre financier de l'hôpital (EPRD)

C'est pourquoi le SMARNU refuse la PCV dans son principe si elle est liée à la productivité, et dans son application si elle est financée pour certaines catégories de médecins aux dépens des autres et si elle ne tient pas prioritairement compte de la pénibilité à la tâche (démographie, risque, permanence des soins).

C'est pourquoi le SMARNU refuse l'affectation des PH soumise à un directeur EPRD dépendant et non validée par la communauté médicale, et veut conserver la nomination-affectation ministérielle face au risque d'asservissement local.

Ajoutez à cela

- la faible reconnaissance de la pénibilité des astreintes, voire des gardes,
- la portion congrue réservée aux PH dans la gestion de leur CNG,
- et le problème lancinant de la dévalorisation programmée de leurs retraites pour lequel vous tardez à ouvrir des négociations,

et vous aurez compris la souffrance dans laquelle se trouvent les médecins des Hôpitaux Publics, en crise démographique et démotivés et pourtant cheville ouvrière du service public de santé.

Pour la défense de notre statut, pour la défense de l'Hôpital Public, le SMARNU appelle ses adhérents et tous les anesthésistes-réanimateurs à la grève le 8 juin 2006, et nous déposons par la présente un préavis de grève pour ce jour-là

Le 1 juin 2006, Dr James Brodeur et Dr Pierre Perucho , vice-présidents du SMARNU.